

Paroisse Saint-André
Caté primaire et collège

1 - L'enfant/ le jeune

NOM - Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

École : Classe :

Étapes chrétiennes ou "NON" s'il n'y a pas lieu :

- BAPTÊME : date et lieu :
(certificat de baptême à fournir)
- 1^{ère} Communion : date et lieu :

Catéchiste (ou paroisse) de l'année précédente :

2 - Les parents

Situation :

Père { Nom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

Mère { Nom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

Frères et sœurs, prénom et date de naissance :

- •
- •
- •

3 - Autorisations

J'autorise la paroisse St-André à utiliser des photos éventuelles de mon enfant sur le SITE de la Paroisse

J'autorise la paroisse St-André à utiliser des photos éventuelles de mon enfant sur FACEBOOK

➤ Apporter une photo en cas de refus (pour pouvoir identifier votre enfant) Signature des 2 parents:

4 - Inscription à remettre les dimanche 3, 10,17 ou 24 septembre à la fin de la messe.

- Participation financière 40 euros : (75 euros pour 2 enfants inscrits)
(mettre le nom de l'enfant et son année scolaire au dos du chèque)
- Choix de l'horaire du mercredi : 9h30 14h
- Remise du certificat de baptême (sauf si déjà remis l'an dernier).

5 - Demandes de baptême, 1ere communion, profession de foi

Baptême

1^{ère} Communion

Profession de Foi

*Attention : il faut avoir vécu déjà au moins 1 année entière de catéchèse avant toute demande de Baptême.
Pour la 1ere Communion et la Profession de foi, un cheminement est nécessaire.*

6 - La messe, un rendez-vous à ne pas manquer !

- **tous les DIMANCHE à 10h30 pour les enfants du caté & 1ere communion**
- **à 10h30 ou à 19h pour les plus grands**

+ 1 dimanche par mois, **les enfants de CE2 à la 5^e** sont attendus avec leurs parents à la messe de 10h30, pour une animation particulièrement adaptée pour eux ou avec eux : c'est important !

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 1 octobre | <input type="checkbox"/> 25 mars rameaux, |
| <input type="checkbox"/> 19 novembre | <input type="checkbox"/> 29 mars Jeudi Saint (soirée) |
| <input type="checkbox"/> 3 décembre | <input type="checkbox"/> 31 mars Veillée pascale (soirée) |
| <input type="checkbox"/> 14 janvier | <input type="checkbox"/> 1er avril jour de Pâques, |
| <input type="checkbox"/> 18 février | <input type="checkbox"/> 20 mai Pentecôte. |

Dates également disponibles sur le feuillet « Bienvenue au caté ».

7 - Remarques

.....
Signature du père :

.....
signature de la mère: